



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Nouvelle-Aquitaine | 2013

Chanteix, Saint-Pardoux-l'Ortigier – RD 9 : Moulin de Chauvignac, Moulzat

Fouille préventive (2013)

Christophe Maniquet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/16035>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Christophe Maniquet, « Chanteix, Saint-Pardoux-l'Ortigier – RD 9 : Moulin de Chauvignac, Moulzat » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 14 janvier 2016, consulté le 19 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/16035>

Ce document a été généré automatiquement le 19 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Chanteix, Saint-Pardoux-l'Ortigier – RD 9 : Moulin de Chauvignac, Moulzat

Fouille préventive (2013)

Christophe Maniquet

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Avant le doublement de la RD 9 (« le Barreau »), future voie autoroutière qui reliera l'A20 à l'A89, une fouille préventive a été prescrite par la Drac Limousin sur une partie du tracé (6 000 m²). L'opération, menée par une équipe d'archéologues de l'Inrap du 12 novembre au 19 décembre 2013, a concerné deux sites découverts lors d'un diagnostic réalisé en mars 2013 aux lieux-dits Moulzat sur la commune de Chanteix et le Moulin de Chauvignac à Saint-Pardoux-l'Ortigier.
- 2 La fouille avait pour objectif l'étude scientifique des vestiges découverts, qui se caractérisaient principalement par des structures fossoyées ainsi que par des portions de voirie attribuées à la période gallo-romaine (I^{er}-IV^e s. apr. J.-C.).
- 3 Sur le site du Moulin de Chauvignac, plusieurs fossés alliés à un alignement de trous de poteau rectangulaires constituent les vestiges probables d'une palissade délimitant un espace situé hors de l'emprise des travaux, ou bien d'une occupation qui a malheureusement disparu à la suite de l'arasement progressif humain (labours) et/ou naturel du terrain. Le village actuel de Chauvignac repose vraisemblablement sur les bâtiments d'une exploitation rurale gallo-romaine à laquelle les creusements mis au jour pourraient être rattachés.
- 4 Une autre exploitation de la même période a été identifiée à la suite du nivellement d'une butte par le propriétaire d'un pré au lieu-dit Moulzat. La proximité de l'emprise

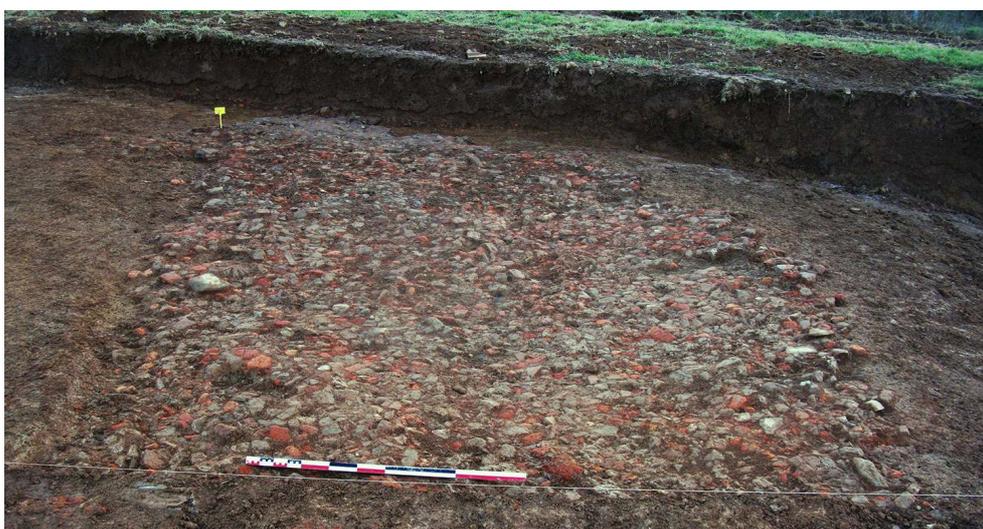
routière avait favorisé la réalisation d'un diagnostic dans ce secteur. La fouille a mis en évidence un carrefour de bandes empierrées associées à des fragments de tuiles, ayant constitué des voies de circulation empruntées par des chariots dont les ornières ont pu ponctuellement être observées (fig. 1 et 2). Les constructions qu'elles desservaient à peu de distance au nord se situaient hors de la zone de travaux.

Fig. 1 – Carrefour des voies F701 et 704 qui se séparent et se dirigent vers la vallée



Cliché : C. Maniquet (Inrap).

Fig. 2 – Surface roulante, large d'environ 5,50 m, de la voie F704 orientée nord-sud, composée de petites pierres associées à de nombreux fragments de tuiles et à quelques scories



Cliché : C. Maniquet (Inrap).

- 5 Ces voies recouvrent une installation primitive, à associer peut-être au 1^{er} s. apr. J.-C., matérialisée par des trous de poteau et des fosses, dont certaines se sont révélées très riches en scories métalliques (fig. 3). Il est encore trop tôt pour définir l'activité métallurgique pratiquée sur le site (réduction de minerai ? cinglage, affinage ou forgeage ?).

Fig. 3 – Fosse circulaire F710, de 0,90 m de diamètre, comblée de scories



Fond de bas-fourneau ?

Cliché : A. D'Agostino.

- 6 Les deux exploitations de Chauvignac et de Moulzat, à vocation sans doute prioritairement agricole, sont à rapprocher d'une autre fouillée en 2000 à l'emplacement du péage de Saint-Germain-les-Vergnes. Toutes trois témoignent d'une occupation du sol relativement dense dans ce secteur durant la période gallo-romaine, sans doute liée à la présence d'un paysage ouvert propice aux cultures, d'un axe majeur antérieur à la RD9, permettant la circulation aisée des marchandises, ou bien encore d'un pôle attractif encore non identifié (agglomération secondaire de type *vicus*, ou sanctuaire, similaire ou non à celui de Tintignac situé à une quinzaine de kilomètres à l'est, dans la commune de Naves).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtoUFSEfHxpi>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtThnX02MIFW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtg7nVl7NqS1>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

Année de l'opération : 2013

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtms2OAv82PY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1eKrSANesO>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt43czK1VuWx>

AUTEURS

CHRISTOPHE MANIQUET

Inrap